

## Projet de bassin de pratique : Bassin volley Sennecey/Mâcon/Creusot

### Etat des lieux, la répartition sur le territoire Bourguignon.

La Bourgogne n'est pas un berceau du volley ball mais ne fait pas non plus partie des mauvais élèves quant au nombre des licenciés acquis à la cause de ce sport.

En effet pour la saison 2012/2013 et sans compter les clubs départementaux le nombre de licenciés atteint le chiffre de 1029, répartis sur 36 clubs régionaux. **Au niveau national, le premier club bourguignon est le club de Sennecey le grand qui se trouve à la 153<sup>ème</sup> place pour le nombre de licenciés** alors que le second club faisant partie également du département de Saône et Loire (Macon) se trouve être 10 places plus bas soit à la 163<sup>ème</sup> marche.

La région Bourgogne se trouve dans le « ventre mou » français concernant le nombre de licenciés référencé au volley ball.

Par son nombre de licenciés et par sa place au niveau du beach volley, la ligue de Bourgogne a une certaine influence sur le volley ball français.

La région Bourgogne est divisée en 4 départements: Côte d'Or (21), Saône et Loire (71), Nièvre (58) et l'Yonne (89). La répartition des clubs y est vraiment inégale, en effet

dans le département de la Nièvre aucun club de volley n'est recensé au niveau régional ce qui déjà porte atteinte à la pratique du volley ball de compétition.

Quant au trois autres départements la répartition est faite de cette manière :

Côte d'Or	13 clubs	}
Yonne	14 clubs	
Saône et Loire	9 clubs	

Bien entendu ce recensement ne tient compte que des clubs régionaux.

**Sur ces 36 clubs seulement 3 sont labélisés par la FFVB dont 2 se trouvant en Saône et Loire (Mâcon et Sennecey le Grand) et 1 dans l'Yonne (Sens).**

De plus seulement 3 clubs évoluent sur un championnat national, Sens (Elite F), Sennecey le Grand (N3M) et Macon(N3M).

FFVB - Ligue Bourgogne		Nombre de voix par club - Saison : 2012/2013			
		24/05/2013 10:12:51			
Entité	Licence	EVE.	LIC - EVE	Nb. Voix	
0210002 COLLEGE JEAN ROSTAND QUETIGNY	30		30	2	
0210005 CHATILLON/SEINE V.B.	22		22	2	
0210008 BEACH SPORT DIJON	95		95	3	
0210013 AMICALE VOLLEY GUETIGNY	10		10	1	
0212808 DIJON UNIVERSITE CLUB	141	64	77	3	
0213827 ASPTT DIJON	104		104	4	
0216180 VOLLEY CLUB CHENOVE	148	59	89	3	
0218790 CHEVIGNY LOISIRS ET SPORTS	21		21	2	
0218794 VOLLEY BEAUNE	39		39	2	
0218855 UNION SPORTIVE SEMUROISE V.B.	22		22	2	
0218956 CLUB SPOR. FONTAINE LES DIJON	73		73	3	
0219695 DIJON TALANT VOLLEY-BALL	94	2	92	3	
0710024 COLLEGE PRIVE NOTRE DAME OZANAM	7		7	1	
0710026 U.S. BUXYNOISE V.B.	32		32	2	
0710029 USC DE SASSENAY	9		9	1	
0714025 LYCEE PRIVE NOTRE DAME OZANAM	5		5	1	
0714026 AS COLLEGE LES DIMES CUISERY	18		18	1	
0714053 VOLLEY CLUB MACONNAIS	220	71	149	4	
0714076 VBC CHALON SUR SAONE	120		120	4	
0716088 CREUSOT VOLLEY-BALL	182	128	54	3	
0717441 LA VAILLANTE AUTUN	17		17	1	
0717763 VB SENNECEY LE GRAND CANTON	311	196	115	4	
0890010 CLUB VOLLEY DETENTE DE L'YONNE	64		64	3	
0890014 CLUB JEUNES V.B. MONTPEZAT					
0890015 UNION SPORTIVE DE JOIGNY VB	208	158	50	2	
0890017 UNION SPORTIVE TOUCYCOISE VB	9		9	1	
0890019 STADE AUXERROIS	46	17	29	2	
0890023 CLUB JEUNES DU GATINAIS	19		19	1	
0890025 AS COLLEGE ANDRE MALRAUX	28		28	2	
0890026 AILLANT SPORT VOLLEY-BALL	20		20	1	
0890028 USCC SECTION VOLLEY-BALL	17		17	1	
0890029 ASMA DE L'YONNE	16		16	1	
0890030 AS LYCEE LOUIS DAVIER	28		28	2	
0896925 AVENIR ST GEORGES	204	148	56	3	
0898444 SENS OLYMPIQUE CLUB V-B	324	186	138	4	
0899399 CLUB AVALLON VOLLEY-BALL	25		25	2	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2728</b>	<b>1029</b>	<b>1699</b>	<b>77</b>	<b>Nb Clubs: 36</b>

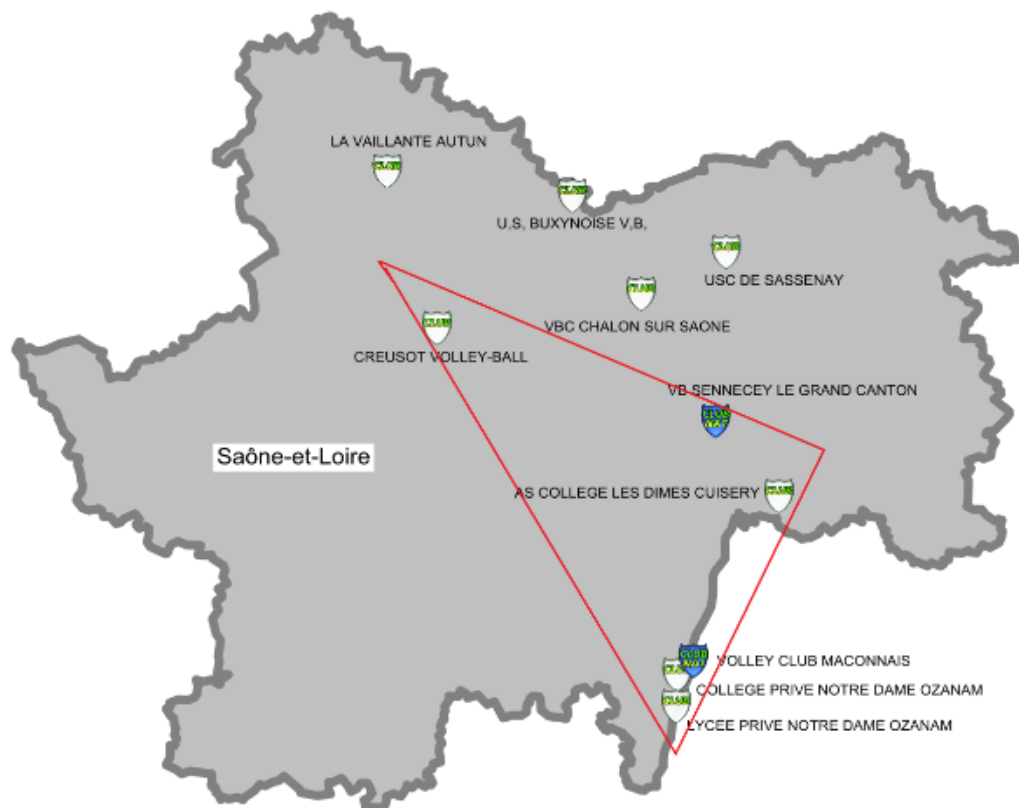
## Etat des lieux, la situation géographique des trois clubs du bassin.

Le bassin de pratique en création regrouperait les clubs de Sennecey le grand, le VC Mâcon ainsi que le club du Creusot.

Le bassin de pratique s'organiserait autour du club de Sennecey le grand. En effet les différentes licences opens seraient partagées entre Sennecey et Mâcon, ainsi que Sennecey et le Creusot permettant ainsi de rester dans la limite de la fourchette des distances entre les clubs

- Sennecey/Mâcon (40km, 39min)
- Sennecey/Le Creusot (50km, 44min)

### Bassins Saône et Loire



## Les modalités de fonctionnement du bassin de pratique.

De part sa position géographique sur le bassin, le club de Sennecey se trouve au cœur du projet.

En effet le club de Sennecey est le plus gros club de Saône et Loire et se doit donc d'assumer ses responsabilités de « leader » du volley ball Saône-et-Loirien en engageant le maximum d'équipe arborant son blason.

Le club de Mâcon engagera la catégorie espoir masculine avec l'appui du club de Sennecey.

Quant au club du Creusot plus modeste que les deux clubs précédents, il se contentera de compléter les équipes faute d'effectifs suffisants dans les différentes catégories, permettant ainsi aux joueurs impliqués dans leur club de profiter quand même d'une compétition d'envergure nationale.

	Club qui engage	Clubs qui complètent
Espoir	Mâcon	Sennecey le grand
cadets	Sennecey le grand	Mâcon/Le Creusot
Minimes M	Sennecey le grand	Mâcon/Le Creusot
Minimes F	Sennecey le grand	Mâcon/Le Creusot
Benjamins	Sennecey le grand	Mâcon/Le Creusot

Les horaires des regroupements seront un samedi sur deux de 10h à midi pour toutes les catégories d'âges sur les clubs engageant les dites catégories.

En plus de cet entraînement commun, il y aura pour les espoirs 3 entraînements club en Nat3 pour Macon et Sennecey.

Certains cadets profiteront aussi de l'entraînement en Nat et les autres joueurs font partie de l'effectif de Région Masculine et sont inscrits sur le championnat région cadets.

## Les entraîneurs

Sennecey : Ben Jeddi Foued (DEJEPS + BEF2) pour les cadets et minimes.

Lemoigne Philippe (DEJEPS) pour les benjamins.

Nicole Valérie (en cours de formation) pour les minimes féminine.

Mâcon : Pascal Joha (BEF5) pour la catégorie espoirs.

## Les objectifs de la création du bassin de pratique.

La fidélisation et l'augmentation des licenciés restent au cœur du projet.

Les deux clubs jeunes de Mâcon (COLLEGE PRIVE NOTRE DAME OZANAM, LYCEE PRIVE NOTRE DAME OZANAM), et celui de Sennecey le grand (AS COLLEGE LES DIMES CUISERY) sont des passerelles avec les clubs permettant une plus grosse exposition du Volley ball.

De plus la création d'un nouveau club jeune (Lycée Gabriel voisin de Tournus) pour Sennecey est en cours avec pour objectif pour les années à venir l'ouverture d'une section sportive.

Ce projet serait la continuité de la section sportive du collège Niepce de Sennecey ouverte depuis les années 80.

Le projet sportif permet ainsi à des jeunes motivés mais esseulés dans leurs clubs de participer à des compétitions de haut niveau. Le regroupement a aussi pour but de rivaliser avec les plus grandes ligues types Rhône- Alpes ou PACA qui par leurs nombres de licenciés n'ont pas besoin du projet Zénith pour aligner leurs équipes sur les grandes compétitions

Les économies sont aussi très importantes, la mutualisation permettra ainsi de réduire le coût des compétitions et des déplacements, qui pour des petits clubs, restent un frein à l'engagement de toutes les catégories d'âges sur les compétitions d'ordre nationale.

## Conclusion.

Le projet Zénith apporte aux différents clubs une meilleure entente, permettant ainsi une élévation du niveau de ses jeunes par l'engagement sur des compétitions de haut niveau.

Ce regroupement permet d'aligner des équipes jeunes compétitives et motivées, notre futur est dans notre Jeunesse, de part les différents ponts créés entre les clubs jeunes, les sections sportives et les clubs. C'est le niveau de la nationale qui est conservé.

Le nerf de la guerre est aussi sur le point financier et ce projet va permettre aux clubs de mieux réguler leurs dépenses.

Malgré la difficulté de mettre en place le projet Zénith, les contreparties qui en découlent permettront une plus grande visibilité des petites ligues.

